

CONCOURS D'ENTREE EN 1^{RE} ANNEE, SESSION 2019

Vendredi 22 février 2019

Épreuve d'admissibilité

Epreuve de création réalisée à domicile visant à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidats.

Sujet:

Le portrait d'une promenade

Partez de votre domicile actuel (de chez vous). Marchez dix minutes, une heure, deux heures...
Observez, prenez des notes, des photos, dessinez...
Rentrez chez vous et faites le portrait de cette promenade.
Ce portrait personnel peut être réalisé au moyen d'une réflexion sociologique, anthropologique, philosophique, esthétique, plastique, topologique, poétique, politique...

Subject:

The portrait of a walk

Leave your home. Walk for ten minutes, an hour, two hours...
Observe, take notes, photos, draw...
Go back home and make the portrait of this walk.
This personal portrait can be made using a sociological, anthropological, philosophical, aesthetic, plastic, topological, poetic, political.... reflection.

Dossier attendu

Les candidats doivent traiter le sujet avec la ou les techniques de leur choix, aussi bien en deux dimensions qu'en volume (restitution uniquement photographique pour les volumes).

Le dossier complet des propositions de réponse à l'épreuve doit comporter :

Possibilité A) **cinq planches** d'une épaisseur de 1 cm maximum pour chaque planche, recto seul (photos, impressions, dessins, collages...), numérotées au dos EC1, EC2, EC3, EC4 et EC5, format **A4 (21x29.7 cm) maximum**.

OU

Possibilité B) **trois planches** d'une épaisseur de 1 cm maximum pour chaque planche, recto seul (photos, impressions, dessins, collages...), numérotées au dos EC1, EC2 et EC3, format **A4 (21x29.7 cm) et un fichier numérique d'une minute maximum** format audio ou vidéo ou audio vidéo (mp3 ou mp4) à déposer sur la plate-forme du concours. Les candidats ayant choisi ce mode de rendu, doivent impérativement vérifier que ces fichiers, audio/vidéo, soient lisibles sur le lecteur VLC (lecteur téléchargeable gratuitement). Une notice technique pour la conversion de vos fichiers est disponible sur le site de l'École.

Nous vous demandons également de placer dans votre enveloppe une clé USB contenant votre fichier numérique. Merci d'inscrire au marqueur votre numéro de candidat sur la clé. Celle-ci ne sera pas restituée.

Les nom, prénom et numéro d'inscription du candidat doivent impérativement figurer sur chaque planche de l'épreuve. Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, joindre au dossier un descriptif du projet d'une demi-page maximum, non manuscrite, expliquant le choix et le traitement du sujet.

La possibilité de rédiger ces documents en langue anglaise est laissée aux candidats étrangers ne maîtrisant pas suffisamment le français.

Le candidat s'engage à ce que les planches produites soient le résultat de son travail personnel.

Le non-respect des contraintes de format, du nombre de planches, de durée et de dénomination des fichiers audio/vidéo est éliminatoire.

Le dossier de l'épreuve de création réalisée à domicile n'est pas retourné au candidat.

Critères d'évaluation

Le candidat est évalué selon les critères suivants :

- intelligibilité et cohérence de la proposition,
- singularité de la réponse au sujet,
- pertinence voire impertinence de la réponse au sujet,
- qualités plastiques et expressivité des médiums utilisés.

Rendu de l'épreuve

Le dossier papier demandé pour cette épreuve doit être envoyé ou remis sur place sous pli fermé portant la mention « Épreuve de création réalisée à domicile ». Les nom, prénom et numéro d'inscription du candidat doivent être reportés sur ce pli ainsi que sur tous les documents de l'épreuve.

L'éventuel dossier numérique doit respecter la nomenclature indiquée ci-dessus.

Aucune information complémentaire sur cette épreuve ne sera donnée par téléphone ou par courriel.

Pour rappel, le dossier de candidature pour l'admissibilité comprend l'épreuve de création réalisée à domicile, à laquelle s'ajoute une deuxième enveloppe contenant le dossier de travaux personnels (voir le règlement du Concours sur www.ensad.fr). Ces deux dossiers doivent être facilement consultables et regroupés ensuite dans une troisième enveloppe. Cette enveloppe peut être :

- soit expédiée à l'École par courrier simple ou par colissimo en livraison sans signature Pôle concours - 31 rue d'Ulm 75240 Paris Cedex 05 - avec la mention très visible au recto « Concours 1^{re} année » et au verso les nom, prénom, numéro d'inscription et adresse du candidat, le mardi 26 février 2019 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi

- soit déposée auprès du personnel de l'École, dans la Rotonde, exclusivement le mardi 26 février 2019 de 13h00 à 19h00.

Le numéro d'inscription du candidat doit être reporté sur tous les documents envoyés ou remis.